

## DEMANDE DE RETENUE DE MARCHANDISES ARGUEES DE CONTREFAÇON

Je soussigné, (1)

agissant en tant que (2)

- titulaire d'un (une): Marque (nationale, communautaire et/ou internationale), dépôt de Dessins et Modèles (nationaux, communautaires et/ou internationaux), Droit d'auteur ou droits voisins

- bénéficiaire d'un droit exclusif d'exploitation :

- représentant de (3) :

demeurant à

sollicite de l'Administration des Douanes françaises, outre l'application des dispositions du règlement CE n° 1383/2003 du 22 juillet 2003, celle de l'article L 335/10, des articles L 521-14 à L 521-19 et des articles L 716-8 à L 716-8-5 (2) du code de la propriété intellectuelle, à l'encontre des marchandises présumées être des contrefaçons. Pour ce qui concerne la Polynésie française, je sollicite l'application des règles de propriété intellectuelle applicables localement.

Par ailleurs, je m'engage à :

- Signaler à la section propriété intellectuelle du bureau E1 de la direction générale des douanes et droits indirects tout changement dans les éléments ayant motivé ma demande et en particulier, la perte de mon droit.

- Communiquer dans les meilleurs délais à ce même bureau, les décisions de l'autorité judiciaire statuant sur la contrefaçon, ainsi que toute autre décision relative au règlement de l'affaire.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature

- (1) Pour les personnes physiques : nom, prénom.  
Pour les sociétés : raison sociale, adresse du siège social.
- (2) Rayer la mention inutile.
- (3) Nom, raison sociale du mandataire et nature du mandat.